

**Plus que vainqueurs !
Romains 8.31-39**

- 31 Que dirons-nous de plus ? Si Dieu est pour nous, qui peut être contre nous ?
32 Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous : comment ne nous donnerait-il pas tout avec son Fils ?
33 Qui accusera ceux que Dieu a choisis ? Personne, car c'est Dieu qui les déclare non coupables.
34 Qui peut alors les condamner ? Personne, car Jésus-Christ est celui qui est mort, bien plus il est ressuscité, il est à la droite de Dieu et il prie en notre faveur.
35 Qui peut nous séparer de l'amour du Christ ? La détresse le peut-elle ou bien l'angoisse, ou encore la persécution, la faim, les privations, le danger, la mort ?
36 Comme le déclare l'Écriture : « A cause de toi, nous sommes exposés à la mort tout le long du jour, on nous traite comme des moutons qu'on mène à la boucherie. »
37 Mais en tout cela nous remportons la plus complète victoire par celui qui nous a aimés.
38 Oui, j'ai la certitude que rien ne peut nous séparer de son amour : ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni d'autres autorités ou puissances célestes, ni le présent, ni l'avenir,
39 ni les forces d'en haut, ni celles d'en bas, ni aucune autre chose créée, rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour que Dieu nous a manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.

Ce passage bien connu nous parle d'une sorte de jugement. Imaginez. Vous voilà au tribunal. Non pas comme spectateurs mais assis sur le banc des accusés. Vous êtes là, dépités, accablés. Votre péché vous accuse. La maladie vous attaque. L'angoisse vous saisit. L'adversaire rôde. Les puissances démoniaques se déchaînent contre vous. Les privations et la souffrance vous tendent les bras. La mort vous fait face. Comment pourriez-vous tenir debout ? Quel espoir avez-vous de gagner ce procès face à des adversaires si puissants ? N'est-ce pas perdu d'avance ?

Face à ces adversaires, nous tremblons de peur. Avouez-le. Vous n'en menez pas large !
Et le procès commence...

Qui sera contre nous ?

Première question : qui sera contre nous ? Que dans ce procès, les adversaires se lèvent !
Qui donc portera plainte contre nous ?

Dans ce procès, les personnes lésées pourraient être nombreuses. A commencer par tous ceux à qui nous avons fait du mal : tous ceux que nous avons blessés par nos mots, trahis par notre manque d'amour, insultés par notre mépris... Ils pourraient être là, face à nous, à nous accuser. Et tous ceux que nous avons laissé mourir de faim parce que nous n'avons pas voulu partager avec eux. Et tous ceux qui n'ont pas pu entendre la Bonne Nouvelle de l'Évangile à cause de notre lâcheté. Au-delà des hommes, la création elle-même pourrait porter plainte contre nous : nous devons en prendre soin, et nous l'avons détruite.

Par-dessus tout, une personne aurait bien des raisons de se plaindre de nous. Il s'agit de notre créateur. Oui, Dieu lui-même. Il nous a créés et nous l'avons ignoré. Il nous a aimés et nous l'avons délaissé. Il nous a tout donné et nous n'avons même pas daigné lui adresser un merci. Oui, dans ce procès, nous devrions avoir Dieu contre nous.

Et pourtant, dans ce procès, Dieu a choisi de se placer de notre côté. Lui qui aurait toutes les raisons de porter plainte contre nous, a décidé d'envoyer son Fils s'asseoir sur le banc des accusés, à notre place. C'est lui, le parfait, qui a été livré à la justice divine. C'est lui, l'innocent, qui a été envoyé au tribunal. A notre place.

Dès lors, si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Personne. La liste des plaignants est vierge. Personne ne peut se lever contre nous.

Qui nous accusera ?

Deuxième question : qui nous accusera ? Où sont les avocats qui nous accusent ? Qui nous fera perdre notre assurance ? Qui sera assez fort pour nous déstabiliser ?

On s'attendrait à voir arriver les avocats du diable. Les champions de l'athéisme, sensés nous faire douter. Mais leur diatribe n'y fait rien. La maladie surgirait-elle alors pour nous chuchoter : ton Dieu ne t'aurait-il pas abandonné ? Verrions-nous arriver les persécuteurs, utilisant la manière forte pour que nous renions notre foi ? Les difficultés familiales viendront-elles nous ébranler ? Ou pire, le diable lui-même viendrait-il nous rappeler que nous ne sommes pas exempts de reproches ? Après tout, il a tout vu : il connaît le mal que nous avons commis, nos secrets les plus inavouables... Ses accusations feront-elles mouche ?

Les avocats du diable peuvent se succéder à la barre. Rien n'y fera. Aucune accusation ne pourra tenir. Car, à nos côtés se tient le meilleur des avocats. Cet avocat intercède en notre faveur. Il défend notre cause. Et cet avocat est bien plus fort que ceux qui nous accusent. Cet avocat est venu sur terre. Il est venu à la rencontre de ceux qui disent que Dieu n'existe pas. Cet avocat a démontré sa puissance sur la maladie. Cet avocat a tenu ferme face aux pires des accusations. Cet avocat a tenu bon face au diable lui-même. Plus que tout, cet avocat est allé jusqu'à la mort pour prendre notre défense. Cloué sur une croix, il a mis à terre ses accusateurs. Il s'est montré plus fort que le péché qui nous accuse. Mais il n'est pas resté dans la tombe, il est ressuscité ! Il s'est montré plus fort que la mort. Sa victoire a été totale et entière. Désormais, il se tient à la droite de Dieu et il plaide en notre faveur. Cet avocat s'appelle Jésus-Christ. Il est notre avocat.

Qui donc pourra donc nous accuser ? Personne ! Personne ne tient face à celui qui est plus fort que le diable et la mort. Personne ne tient face au Dieu tout-puissant, créateur de l'univers.

Qui nous condamnera ?

Troisième question : qui donc nous condamnera ? Quel juge aura le pouvoir de nous condamner ?

Un seul juge est capable de nous condamner à la mort éternelle. Un seul peut se placer au-dessus de la création. Il s'agit de notre créateur, le Dieu tout-puissant.

Mais, notre divin juge a fait son choix : il nous déclare non coupable. Et personne ne peut faire appel de son jugement. Il est le juge de la cour suprême. Il est le divin juge.

Nous méritons la mort éternelle. Il a choisi de nous donner la vie éternelle. Pourquoi ? Parce qu'il nous aime. Il nous aime plus que tout.

Qui peut nous séparer de l'amour de Dieu ?

Objection, votre honneur ! Et quatrième question : Qui peut nous séparer de l'amour de Dieu ? Son amour n'a-t-il pas de limites ? Son amour ne peut-il être entravé ?

Et nos détresses ? Et nos peurs ? Et la persécution ? Et la maladie ? Et les épreuves ? Et les difficultés ? Et les dangers ? Et la mort ? Dieu nous aime-t-il vraiment ?

La réponse tient en un mot : regardez ! Regardez à celui qui vous a aimé ! Regardez à votre Seigneur. Lui qui était au-dessus de tout. Lui qui était tout-puissant. Regardez le venir sur terre. Regardez le vivre avec nous, simplement, humblement. Regardez-le guérir les malades, nourrir les affamés. Regardez-le insulté, méprisé, battu, accusé à tort. Regardez-le sur cette croix. Entendez-le dire : « Père pardonne-leur, il ne savent pas ce qu'ils font ». Regardez-le. Et voyez-le ressuscité. Vivant pour l'éternité.

La détresse a-t-elle pu faire obstacle à son amour ? L'angoisse a-t-elle pu faire obstacle à son amour ? La persécution a-t-elle pu faire obstacle à son amour ? La faim, les privations et les dangers ont-ils pu faire obstacle à son amour ? La mort a-t-elle pu faire obstacle à son amour ?

Regardez-le, et voyez. Rien ne peut nous séparer de l'amour que Dieu nous a manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur ! Rien. Rien de rien. Pas même la mort !

Nous voilà debout devant le tribunal. Avec nos craintes, nos peurs, nos souffrances, nos péchés. Mais avec une assurance : en tout cela nous sommes plus que vainqueurs ! Cette

assurance ne repose pas sur notre capacité à tenir bon, ou à nous auto-persuader de notre force. Non cette assurance repose sur un fait objectif et indiscutable : rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu ! Car Jésus-Christ est venu. Il est mort. Et il a vaincu la mort ! Voilà votre assurance ! Voilà pourquoi vous pouvez vous tenir debout dans le tribunal de Dieu ! Voilà le résultat du procès : vous avez gagné ! Et c'est couru d'avance !